



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS DE TABLE  
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE L'ESSONNE



**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DES CAPITAINES PHASE 2  
JEUDI 8 JANVIER 2015 20h00  
AUX ULIS**

**23 personnes présentes représentant 18 clubs** : Arpajon, Chevry II, Chilly-Morangis, Epinay/Orge, Janville-Lardy, Le Plessis-Pâté, Les Ulis, Longjumeau, Massy, Morsang/Orge, Orsay, Sainte-Geneviève des Bois, Saint-Pierre du Perray, Savigny/Orge, Vaugrigneuse, Villebon, Viry-Chatillon, Yerres.

**Merci au club des Ulis qui a nous a reçus au siège du club pour la tenue de cette réunion et du pot de l'amitié offert pour clore cette soirée.**

Réunion présentée par les 3 responsables des championnats par équipes (Solo RALAIARISON, Jérôme RENIER et Pascal BERTRAND)

**Organisation du championnat**

- Création d'une 5ème poule en D4 suite à l'inscription de plusieurs nouvelles équipes.
- Les titres
  - ¼ finales : vendredi 22 mai 2015
  - ½ finales et titres regroupés sur un week-end  
lieu : Draveil  
Samedi 30 mai 2015  
Dimanche 31 mai 2015

**Rappels sur le règlement**

- Principes de montées / descentes
  - Les 2 premiers de chaque poule de PR montent en R3
  - Les premiers de chaque poule de D1 à D4 montent en division supérieure
  - Les huitièmes de chaque poule de PR à D3 descendent en division inférieure
  - Les autres descentes et éventuels repêchages sont fonction des descentes de R3
- La composition des équipes
  - Equipe de 6 joueurs en deux groupes de 3
  - Les 2 joueurs avec le plus grand nombre de points licence en haut ; celui qui en a le moins en bas
  - Si 1 absent forcément en bas
  - 1 muté autorisé en phase 1
  - 2 mutés autorisés en phase 2 si mutation au plus tard le 01/07/2014

- 1 étranger non communautaire
- Brûlages
  - Un joueur ayant disputé 2 rencontres, consécutives ou non, lors d'une même phase, au titre d'une même équipe ou d'équipes différentes, ne peut plus participer au championnat dans une équipe dont le numéro est supérieur à cette ou ces équipes.
  - Dans le cas d'une formule de championnat par équipes à cinq ou six joueurs, lors de la 2ème journée, une équipe ne peut pas comporter plus de deux joueurs ayant disputé la 1ère journée dans une équipe de numéro inférieur.
- Modifications de date ou lieu
  - Au moins 8 jours avant la rencontre, mais au plus tôt, adressées au responsable du championnat sur le [formulaire dédié](#) téléchargeable sur le site du comité

### Pénalités

- Beaucoup de retard d'envoi de feuilles
- Beaucoup d'erreurs pourraient être évitées par une relecture avant envoi et saisie
  - sur l'heure de la rencontre → **20h45**
  - Les doubles
  - Les mutés
  - Les n° licences
  - Les points

**Attention** aux changements de points pour cette seconde phase.

### Présentation d'un logiciel de gestion des rencontres

- Gestion Informatisée des Rencontres Par Equipes éditée par l'UNATT
- G.I.R.P.E. est en téléchargement sur le serveur de la Fédération.
- <http://www.fft.com/girpe>

### Questions/Réponses

Echanges sur l'opportunité de dématérialiser l'envoi des feuilles de rencontres (délai plus court)

Explications détaillées de la règle des brûlages.

Remarques sur le peu d'équipe en championnat réserve.

Pourquoi le coefficient des rencontres du Championnat Réserve est de 0.5 et non de 1 comme en championnat par équipes ?

Ce championnat est totalement déconnecté du championnat par équipes. Il s'agit d'une épreuve départementale et à ce titre le coefficient est de 0,5. Il est imposé par la fédération.